



SERVICE
DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE
ET DE SECOURS

DÉLIBÉRATION N°1
CASDIS DU 4 JUILLET 2023
Numéro enregistrement Préfecture : DC-20230704-16

**CESSION D'UN TERRAIN SITUE AU 9 RUE DES
CASTORS 46270 BAGNAC SUR CELE**

Sur convocation du 23 Juin 2023, de son président, Monsieur Pascal LEWICKI, le Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Lot s'est réuni le Mardi 4 Juillet 2023 à 14h30.

Etaient Présents

Avec voix délibérative :

Monsieur Pascal LEWICKI, Madame Dominique BIZAT, Madame Véronique CHASSAIN, Madame Edith LAGARDE, Madame Françoise LAPERGUE, Monsieur Fausto ARAQUE, Monsieur Régis VILLEPONTOUX, Monsieur COURTIN Jean Marie, Monsieur Jean Luc MARX, Monsieur Christian PONS

Sans voix délibérative :

Colonel hors-classe Jean-François GALTIE, Médecin Capitaine Alice SAMSEL, Lieutenant Pascal MALES, Colonel Patrick MAGRY, Capitaine Jean Marc MATHIEU

Assistaient également :

Madame Laurence MAGINOT, Madame Marie-Ange MAGRE, Lieutenant-colonel Olivier LABADIE, Lieutenant-colonel Jérôme FERRAGE, Madame Elodie JEURISSEN, Monsieur Denis CHOPIN, Capitaine Clément RENAUD, Madame GRIVELET Constance, Madame SOURSOU Marie José, Madame la Préfète, Monsieur le directeur de cabinet de la Préfecture

Etaient absents / excusés :

Monsieur Rémi BENSOUSSAN, Madame Catherine MARLAS, Madame Anne LAPORTERIE, Monsieur Vincent BOUILLAGUET, Madame Amélie VACOSSIN, Monsieur Pierre MOLES, Monsieur Alfred TERLIZZI, Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Capitaine Philippe DELTOUR, Adjudant Christophe MORANDIN, Monsieur Marc CARPREAUX, Adjudant-chef Mathieu DUHAMEL, Madame Mireille FIGEAC, Médecin Colonel hors classe Marie Pierre TAILLADE, Lieutenant-colonel Virgile MOREAU, Madame Marie France COLOMB, Madame Martine HILT, Monsieur Marc GASTAL

Vu les articles L.1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n° DC-20210713-4 du 13 juillet 2021 portant règlement intérieur du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Lot

Dans le cadre du projet initial de la construction du CIS Bagnac, le SDIS du Lot s'est porté acquéreur auprès de la Commune en 2005 de 4269 m², situés au lieu-dit « 9 Rue des Castors » 46270 Bagnac-sur-Célé.

Etant donné la réalisation entre 2009 et 2015 de travaux de réhabilitation au sein du Centre d'Incendie et de Secours actuellement occupé, le terrain susnommé ne présente plus d'intérêt à être conservé dans l'actif immobilier du SDIS DU Lot.

En conséquence de quoi, le CASDIS approuve :

- de rétrocéder le terrain ci-dessous défini à la commune de Bagnac-sur-Célé pour un montant de 20 733 € TTC correspondant au montant de l'acquisition en 2005 ;
 - . section AK, parcelle n°427 de 197 m² ;
 - . section AK, parcelle n°102 de 2632 m² ;
 - . section AI, parcelle n°543 de 1440 m² ;
- d'autoriser le Président ou un représentant à signer tous les documents relatifs à cette transaction ;
- de laisser les frais inhérents à cette transaction à la charge de l'acquéreur.

Détail du vote :

Présents : 10
Votants : 10
Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 01

**Le Président du Conseil d'Administration du Service
Départemental d'Incendie et de Secours du Lot**



Pascal LEWICKI

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Cahors, le 4 Juillet 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.